

« Sécurité alimentaire et nutrition : construire un récit global à l'horizon 2030 » - Consultation du Groupe d'experts de haut niveau sur l'Avant-Projet v.0 du Rapport - Commentaires du MSC - 26 février 2020

Ce document présente la contribution collective du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSC) à la consultation électronique organisée par le Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur l'Avant-Projet v.0 du rapport du Groupe d'experts de haut niveau. Le document est basé sur les travaux en cours du groupe de travail du MSC sur la Gouvernance alimentaire mondiale du MSC.

Le mécanisme de la société civile (MSC) se félicite vivement du lancement d'un processus collectif du CSA visant à réfléchir et à s'engager sur la question cruciale du remodelage du récit global à l'horizon 2030 en repensant la manière dont notre nourriture est produite et dont les systèmes alimentaires sont exploités. L'Avant-Projet v.0 de ce rapport du Groupe d'experts de haut niveau nous présente quelques éléments de preuve des différents modèles de production, de gouvernance et d'agence et nous donne une base pour évaluer les étapes nécessaires à la transformation réelle des systèmes alimentaires dont le besoin est si urgent. **En tant que MSC, nous avons été les plus ardents défenseurs du fait que le CSA prenne en charge des axes de travail visant à remodeler et à transformer les systèmes alimentaires dysfonctionnels actuels. Nous saisissons cette occasion pour lancer une fois de plus cet appel urgent au changement, tout en présentant les perspectives des personnes les plus touchées, et nous réaffirmons notre engagement à soutenir de tous nos efforts, de manière globale, et avec toute l'étendue de nos diverses parties prenantes, ce processus de reddition de comptes et les engagements politiques qui en découleront.**

Commentaires généraux :

Tout d'abord, le document pourrait être présenté plus clairement à la manière d'un compte-rendu de la manière dont le travail du CSA a contribué, au cours des dix dernières années, à construire un récit des systèmes alimentaires. Ce point est mentionné de temps en temps mais doit être souligné comme étant le fil rouge principal qui soutient tout le texte.

Deuxièmement, le document devrait s'appuyer non seulement sur les rapports du Groupe d'experts de haut niveau et sur les « principaux résultats », mais aussi sur les processus politiques - passés et présents - et sur les choix prophétiques des thèmes de travail pour l'avenir. Parmi les processus politiques passés, le rapport devrait mettre en évidence le groupe de recommandations dévoilant et célébrant le rôle central des petits producteurs (en faisant également référence à l'exercice de suivi d'octobre dernier). En ce qui concerne les axes de travail actuels, il y a relativement peu de références à l'agroécologie, mais aussi aux travaux sur les systèmes alimentaires et la nutrition. En ce qui concerne l'avenir, le rapport devrait noter la nature centrée sur les personnes du chemin qui nous reste à parcourir et l'identification des inégalités comme étant la question structurelle primordiale.

Troisièmement, le rapport ne doit pas chercher à obtenir un consensus de base parmi les membres du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau, et encore moins parmi les États membres et les participants du CSA, mais **avoir le courage d'identifier les domaines sur lesquels il n'y a PAS de consensus et/ou pour lesquels l'incohérence des politiques est un gros problème**. Ce sont ceux sur lesquels il faut poursuivre le débat politique. Les domaines de controverse, les lacunes et les incertitudes devraient être mieux mis en évidence. En ce sens, le document doit mieux expliciter les changements de nature et les récits **relatifs à la gouvernance des systèmes alimentaires** auxquels nous assistons actuellement (remise en cause des principes des Droits humains, plateformes multi-acteurs (MSP) comme modèle de gouvernance, concentration du pouvoir, faible redevabilité globale et manque de cohérence des politiques...). Il convient de s'attacher à traiter ces questions dans le contexte du principal forum intergouvernemental inclusif existant pour les questions alimentaires, le CSA, plutôt que d'instituer une nouvelle architecture de gouvernance pour l'alimentation (par exemple par le biais du Sommet des systèmes alimentaires), qui pourrait sembler « plus efficace » mais qui, en réalité, serait moins légitime et moins respectueuse des rôles et responsabilités des gouvernements.

Quatrièmement, bien que le travail du CSA dans la **construction d'une approche de suivi basée sur les droits et centrée sur les personnes** mérite d'être mentionné, la **gouvernance alimentaire ne peut se limiter au suivi** : il faut un changement des rôles des États vis-à-vis des détenteurs de droits et du secteur privé. Il convient de souligner que le commerce mondial et la construction de marchés mondiaux portent atteinte au droit à l'alimentation et à la SAN. Il faut insister sur le fait que le CSA doit se pencher sur les lacunes dans la mise en œuvre (manque d'adhésion et d'utilisation) et sur les difficultés d'engager un processus de suivi progressif conduisant à une responsabilisation accrue.

Cinquièmement, en de nombreux endroits, les **dimensions politiques des problèmes sont sous-évaluées ou ne sont pas du tout prises en compte** (par exemple, p. 14, paragraphe 2, où la promotion des aliments transformés n'est pas mentionnée comme cause de l'obésité croissante) Enfin, l'utilisation du terme « **système** » ou « **systémique** » **ne semble pas englober la manière dont les différentes dimensions interagissent**, bien qu'il soit fait référence à la nécessité de le faire. Au lieu de cela, à divers endroits du rapport, le texte énumère simplement un certain nombre de « défis ». **La section « Voies » (Pathways) est faible et n'aborde pas les principaux défis présentés dans la section précédente et ne semble même pas s'appuyer sur l'analyse de la section précédente.** On notera en particulier l'absence de mesures réglementaires et structurelles fortes pour lutter contre la concentration des entreprises et le système alimentaire industriel ; l'affaiblissement et les violations des droits des petits producteurs alimentaires et des travailleurs ; le pouvoir du capital financier et de l'agriculture numérisée ; la destruction des écosystèmes, de la biodiversité, etc.

1. L'Avant-Projet v.0 est structuré autour d'un cadre conceptuel qui propose de se concentrer sur six dimensions de la SAN. Outre les quatre piliers convenus de la SAN (disponibilité, accès, stabilité, utilisation), l'Avant-Projet v.0 aborde également deux dimensions supplémentaires : la capacité d'agir (agency) et la durabilité. Ces deux dimensions ont pris une importance croissante et sont reconnues pour leur contribution à la réalisation de systèmes alimentaires durables. Pensez-vous que ce cadre aborde les questions clés de la SAN ?

Les six dimensions ne doivent pas servir de base pour structurer les voies politiques potentielles, étant donné que ces dernières vont à l'encontre de toute idée d'approche systémique et simplifient à l'excès l'idée même de voies politiques interconnectées. En tant que MSC, nous reconnaissons l'inclusion des deux dimensions supplémentaires à savoir la « capacité d'agir » et de la « durabilité ». Nous pensons cependant que ces dimensions ne sont certainement pas nouvelles ; la **durabilité se reflète dans de nombreux engagements internationaux**. Le document semble manquer d'interconnectivité entre ces dimensions supplémentaires ; la capacité d'agir devrait soutenir la durabilité, tandis que dans le même temps, le discours sur la « durabilité » ne devrait pas miner la capacité d'agir des groupes les plus marginalisés. La définition de la dimension de la durabilité tend à la limiter au seul aspect environnemental, alors que la capacité d'agir s'intéresse davantage à l'aspect social. Il est donc essentiel de conserver ces éléments car la capacité d'agir **reflète également la reconnaissance croissante de la souveraineté alimentaire dans la sphère publique**, mise en avant par les mouvements sociaux et traduite dans différents pays en politique nationale. En outre, tout en définissant le concept de « capacité d'agir », il faudrait inclure **les rôles et les obligations de l'État pour garantir les conditions structurelles de cette capacité d'agir**. Sa description devrait être renforcée et ne pas se limiter à une action indépendante et à l'exercice du libre choix ; le terme « agency » (capacité d'agir en Anglais) ne devrait pas seulement faire référence aux individus (par exemple, le choix du consommateur), mais aussi aux acteurs collectifs. Il devrait être défini en se basant sur les principes des Droits humains de participation significative, de non-discrimination et d'autonomisation. L'information et les capacités des personnes sont des conditions préalables importantes mais non suffisantes pour rendre possible la capacité d'agir. Qui est/sont responsable(s) du respect du droit à l'alimentation ? Qui est/sont responsable(s) de la mise en place de structures appropriées pour traiter les déséquilibres de pouvoir et pour veiller à ce que les personnes démunies aient la possibilité de faire valoir leurs droits, etc ? Ceci garantira que - dans la transformation de nos systèmes alimentaires en vue de parvenir à la durabilité dans tous les aspects (économique, social, environnemental) et pour tous - la capacité d'agir centrale sera donc entre les mains de petits producteurs alimentaires, de pêcheurs, d'éleveurs, de travailleurs agricoles et alimentaires, de femmes, de peuples indigènes, de sans-terre, de

consommateurs et de précaires urbains en situation d'insécurité alimentaire et de leurs organisations. Nous soulignons l'importance de placer ces actions dans le cadre de la Décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale et de la Décennie des Nations unies pour l'action en matière de nutrition, qui fait actuellement l'objet d'un examen à mi-parcours.

En ce sens, l'actuel Avant-Projet v.0 du rapport manque d'un **cadre structurant fondé sur les « Droits humains »**, qui serait la base pour assurer toutes les dimensions de la SAN proposée. Bien qu'il est fait mention explicite du Droit à l'alimentation, il faut reconnaître qu'aujourd'hui, ce ne sont pas les « lacunes » dans le Droit à l'alimentation qui constitue un défi pour la réalisation de la capacité d'agir, mais plutôt les nombreuses violations de ce Droit en raison de différents types de discrimination : sexe, caste, race, ethnicité, etc. Par ailleurs, le Droit à l'alimentation doit aller de pair avec d'autres Droits humains. Par conséquent, nous avons le sentiment que les notions **d'indivisibilité et d'interdépendance des Droits humains** sont totalement absentes de ce rapport.

La perspective de genre devrait être renforcée en rappelant la centralité des droits des femmes et de l'égalité des sexes. **Il faut reconnaître pleinement les femmes en tant qu'actrices civiques, porteuses de connaissances et agentes de transformation**, et analyser comment une transformation des systèmes alimentaires peut contribuer à leur autonomie économique en déconstruisant également le paradigme dominant actuel de l'équilibre des pouvoirs. Dans le même ordre d'idées, la jeunesse est fondamentale dans le nouveau récit global, étant donné son rôle d'acteur économique, social et culturel pour un développement inclusif des communautés locales, ainsi que le leadership, la capacité d'agir, l'autonomie et la diversité de la jeunesse dans la sécurité alimentaire et les processus liés à la nutrition. Cela nécessite la mise en place de politiques publiques cohérentes favorisant l'autodétermination des jeunes et de politiques publiques appropriées assurant une intégration durable des jeunes dans les processus de prise de décision politique, à tous les niveaux (local, national, régional et mondial). Le renforcement du capital social des jeunes en tant que partie active de leurs communautés et territoires et la garantie d'une **orientation claire favorable à la capacité d'agir de la jeunesse et son autonomie** pour leur avenir permettront de reconstruire le statut des jeunes.

Plus particulièrement, la stabilité et la durabilité ne sont pas des dimensions distinctes de la SAN, mais des attributs généraux qui se réfèrent à toutes les dimensions. Cela devrait se refléter dans les figures 1 et 2.

2. L'Avant-Projet v.0 analyse la manière dont la réflexion sur la SAN a évolué ces dernières années, comme l'ont montré les rapports du Groupe d'experts de haut niveau, et comment ces idées peuvent alimenter un discours global sur la meilleure façon d'atteindre les objectifs de l'ODD#2. Pensez-vous que l'analyse de l'évolution des approches conceptuelles et de la réflexion sur la SAN aborde clairement leur adéquation actuelle pour atteindre les objectifs de l'ODD#2 ?

Nous reconnaissons l'évolution de la réflexion, qui est passée d'une approche cloisonnée sur la SAN à une approche plus globale qui interconnecte de multiples secteurs au sein des systèmes alimentaires. Le rapport du Groupe d'experts de haut niveau devrait donc reconnaître que **les systèmes alimentaires servent et soutiennent de multiples objectifs publics** dans tous les domaines du développement durable, des moyens de subsistance à la santé, en passant par les aspects socioculturels et écologiques. Bien que l'Avant-Projet v.0 démontre la nécessité d'une transformation radicale et des systèmes alimentaires, le document devrait renforcer le fait que des expériences récentes et répétées ont mis en évidence la **nécessité urgente de réaligner les systèmes alimentaires avec ces multiples domaines de la vie si nous voulons vraiment traverser la voie vers la pleine réalisation du Droit à une alimentation adéquate ainsi que d'autres Droits humains interconnectés, la protection de la planète et de sa biodiversité, et le développement durable**. Pour comprendre la malnutrition, il faut avant tout reconnaître le besoin de justice et apprécier la diversité et les valeurs de dignité humaine, d'équité, de durabilité et de souveraineté.

L'importance des approches multifonctionnelles constitue un autre changement important dans la prise de conscience de la SAN et des stratégies pour y parvenir. **Il n'est plus approprié de seulement se concentrer sur des dimensions uniques de la SAN ou sur des résultats uniques du système alimentaire sans tenir**

compte de leurs effets synergiques ou concurrents. Le rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur les approches agroécologiques et autres approches innovantes de 2018 a mis en évidence ce fait, bien que de manière insuffisamment explicite, en montrant que certaines approches répondent à des objectifs multiples d'amélioration des moyens de subsistance, de la biodiversité, de la nutrition et de la santé, de la fertilité des sols, etc. et que d'autres sont axées sur des objectifs limités.

Le prochain **rapport du Groupe d'experts de haut niveau devrait analyser en profondeur les** raisons pour lesquelles le système alimentaire hégémonique et le modèle de production agro-industriel actuels sont non seulement incapables de répondre aux problèmes de malnutrition existants sous toutes leurs formes, mais ont également contribué à la création de différentes formes de malnutrition et à la diminution de la diversité et de la qualité de notre alimentation et de nos régimes alimentaires, ainsi qu'à la destruction de l'environnement et à la crise climatique dont nous sommes témoins. La **restructuration fondamentale des systèmes alimentaires doit commencer par une compréhension complète et réaliste des différents types de systèmes alimentaires dans le monde** (y compris le « système alimentaire mondial¹) : quels sont-ils, qui sont-ils, comment sont-ils maintenus, renforcés ou affaiblis (il est important ici d'examiner les politiques commerciales, d'investissement et financières), leurs coûts complets/vrais, leurs avantages - au-delà de la nutrition -, leurs empreintes et contributions au climat, aux écosystèmes, à la santé animale et humaine, etc. Le nouveau récit ne doit pas perpétuer un cadre de pensée « productiviste » comme l'ont fait tant de récits antérieurs.

S'il est important de reconnaître toutes les formes de malnutrition, nous voudrions souligner la nécessité d'inclure des références explicites à la faim, car « *plus de 820 millions de personnes dans le monde souffrent encore de la faim à ce jour*¹. La faim semble donc un problème suffisamment pertinent pour être énoncé dans le récit global de la SAN et non « camouflé » dans la terminologie de la malnutrition. En outre, il conviendrait d'inclure l'insécurité alimentaire modérée dans la section qui va au-delà de la faim, sur la base des données de la FIES.

Dans sa structure, le document devrait indiquer clairement quelles voies peuvent répondre aux objectifs de ce nouveau récit pour atteindre la SAN pour tous, et lesquelles ne le feront pas. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un document unique, le document devrait énoncer explicitement certains principes directeurs pour parvenir à une transformation des systèmes alimentaires qui soit durable à tous égards, équitable et qui recoupe les six nouvelles dimensions de la SAN pour tous.

Ces principes directeurs sont les suivants :

- La centralité des personnes
- Réalisation du droit à l'alimentation
- Une alimentation saine nécessite une planète saine²
- Interdépendance des Droits humains
- Égalité et non-discrimination
- Droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales
- Droits des femmes
- Renforcement du capital social des jeunes dans les communautés et les territoires
- Traditions alimentaires et patrimoine culturel
- Participation, souveraineté et autodétermination

¹FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2019. *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019. Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques*. Rome, FAO. <http://www.fao.org/3/ca5162fr/ca5162fr.pdf>

²Il y a déjà une inclusion des régimes alimentaires sains en se référant à la dernière publication de l'OMS et de la FAO (FAO et OMS). 2019. *Sustainable healthy diets - Guiding principles*. Rome. <http://www.fao.org/3/ca6640en/ca6640en.pdf>). Toutefois, l'aspect durable a été exclu : ce dernier et la première version actuelle des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition font référence à des « régimes alimentaires sains et durables », ce qui montre clairement que la dimension durabilité et la dimension santé doivent aller de pair. En outre, elle devrait également inclure la dimension de la justice sociale.

Concernant les voies menant à la transformation des systèmes alimentaires, le document :

- manque d'indications sur leur potentiel de transformation, en s'attaquant aux barrières, obstacles et blocages systémiques et en intensifiant les réponses systémiques fondées sur les Droits humains
- Ne peut pas se limiter au contexte national ou local, alors que le cadre international présente des obstacles à la transformation des systèmes alimentaires
- Il faut reconnaître non seulement la diversité des situations, mais aussi le fait qu'il existe des phénomènes mondiaux et des relations de pouvoir qui ont un impact sur toutes les situations diverses et qui doivent être pris en compte.
- Ne devrait pas parler du « *besoin de mieux intégrer les connaissances existantes sur les voies de transformation* ». Elle devrait plutôt intégrer des voies qui doivent être renforcées pour assurer leur véritable potentiel de transformation.

En ce sens, l'analyse approfondie du dernier rapport du Groupe d'experts de haut niveau (n° 14) et ses principales contributions démontrent clairement que **l'agroécologie est une voie véritablement transformationnelle permettant d'aborder tous les changements structurels** nécessaires dans notre système alimentaire d'une manière systémique et intégrée. L'agroécologie a permis aux personnes les plus touchées par l'insécurité et la marginalisation de devenir les architectes et les moteurs de la justice socio-économique dans leurs systèmes alimentaires.

L'une des forces de l'agroécologie est **sa capacité à s'étendre et à se développer en fonction des besoins et des capacités de chaque territoire.**

Étant donné qu'une telle approche **poursuit** clairement de **nombreux objectifs publics essentiels**, le rapport devrait donc évaluer les obstacles politiques et économiques qui empêchent l'agroécologie de se répandre et de se développer en fonction de son plein potentiel, en dépassant et en remettant en question l'idée que les systèmes alimentaires mondiaux/industriels et locaux peuvent facilement coexister.

En ce sens, il est nécessaire de développer plus explicitement les débats sur les implications de la nécessité d'une « **transformation radicale** » **en termes de ce qui doit être réduit et de ce qui doit être augmenté ; il ne suffit pas d'accepter le changement.** Par conséquent, la section sur les situations diverses, les solutions variables devrait également souligner que **certaines solutions impliquent des contradictions ou même ne peuvent pas coexister.** Cela a été souligné dans les débats du CSA concernant la sylviculture et l'élevage. La note devrait mettre en évidence ces tensions.

Enfin, la description des cadres et instruments internationaux existants ne peut se limiter aux résultats du CSA, alors que d'autres réglementations internationales (ou l'absence de celles-ci) sont beaucoup plus contraignantes (par exemple les règles commerciales, les règles de concurrence, les règles d'investissement, les engagements en matière de changement climatique...).

3. L'Avant-Projet v.0 identifie les principales tendances qui ont des implications complexes pour toutes les dimensions de la sécurité alimentaire. Si certaines de ces tendances font l'objet d'un large consensus en ce qui concerne leurs implications pour la sécurité alimentaire et la nutrition, d'autres sont moins concordantes et nécessitent donc davantage de recherches. Pensez-vous que les tendances identifiées sont celles qui ont le plus d'impact sur les résultats de la SAN aujourd'hui et qui pourraient contribuer à expliquer le retard pris dans la réalisation des objectifs de l'ODD#2 ? Disposez-vous de données ou d'informations supplémentaires qui pourraient aider à affiner l'analyse de l'interaction entre ces tendances et les résultats de la SAN ?

Les tendances identifiées dans l'Avant-Projet v.0 devraient être plus claires sur le fait que les nombreux défis qui touchent toutes les dimensions de la sécurité alimentaire ont une racine commune. L'alimentation doit être comprise comme étant au cœur du lien entre les identités, la santé, l'écologie et les moyens de subsistance.

Elle représente donc intrinsèquement un espace de convergence entre les différentes dimensions

importantes de la vie - culturellement, socialement et économiquement. **Pourtant, les discussions et délibérations politiques qui ont un impact sur l'alimentation et les systèmes alimentaires sont actuellement fragmentées et incohérentes. Alors qu'il ne reste que dix ans pour atteindre l'année 2030 et réaliser tous les objectifs proposés par ce Programme, il est urgent de répondre de manière intersectorielle au nombre croissant de personnes sous-alimentées.** Le document décrit l'aggravation des conflits, l'augmentation de la faim et le retour des famines, mais il devrait également reconnaître les **niveaux accrus de vulnérabilité de tous ceux qui continuent à vivre en marge de la société. Le Droit humain à une alimentation et à une nutrition adéquates continue d'être largement insatisfait.**

Les défis mentionnés dans le document devraient être explicitement liés de manière étroites et il devrait clairement souligner que les systèmes alimentaires industriels actuels rendent les gens de plus en plus malades et entraînent des coûts de santé publique massifs. En effet, le surpoids et l'obésité chez les enfants augmentent dans la plupart des régions, et dans toutes les régions pour les adultes. En outre, le document doit reconnaître que les maladies non transmissibles constituent une pandémie émergente qui modifie radicalement la nature des problèmes de santé dans la plupart des pays et expose les limites profondes d'une approche des soins de santé axée sur l'assurance. L'approche en silo qui sépare les politiques alimentaires et de santé laisse le lien entre ces deux domaines largement inexploré.

En ce sens, cette section est très similaire à la note du Groupe d'experts de haut niveau sur les « Questions cruciales et émergentes » . Si les éléments présentés sont importants, ils sont plutôt descriptifs. A la suite de l'encadré résumant les problèmes dans leurs différentes dimensions, la Note devrait développer davantage les principaux obstacles et les possibilités de les traiter, notamment sur la base des principaux éléments décrits dans les sections 2.2 et 2.3.

D'autres tendances qui ne sont pas mentionnées ou qui ne sont pas suffisamment prises en compte par l'Avant-Projet v.0 actuel :

- **La financiarisation** accentue la déconnexion avec la vie réelle et limite l'espace normatif et fiscal de l'État.
- **Résistance aux antimicrobiens et santé animale** : L'élevage industriel de bétail et de volaille a entraîné plusieurs problèmes de santé publique et d'environnement, qui ont tous une incidence directe sur les systèmes alimentaires - si nous acceptons de ne pas adopter une « approche cloisonnée » face à la question.
- Jusqu'à présent, aucune évaluation sérieuse sur les impacts de la **digitalisation de l'alimentation et de l'agriculture** n'a été menée. Il y a un manque de clarté à ce sujet, et en particulier sur :
 - la collecte et la concentration des données qui risquent de favoriser une concentration extrême du pouvoir dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture ;
 - l'impact de l'entrée de nouveaux acteurs - les entreprises de TIC - dans le secteur alimentaire.

Le rapport devrait également reconnaître que **l'alimentation est devenue un domaine marqué par de profondes révolutions technologiques**, qui ont toutes conduit à l'homogénéisation, la marchandisation, la dématérialisation, la déshumanisation et la financiarisation croissantes de l'alimentation. Le mirage des solutions technologiques génère souvent un faux sentiment de confort qui mine les changements transformationnels auxquels il faut faire face tant au niveau de la production que de la consommation.

Les gouvernements semblent n'avoir aucun contrôle sur ce processus, alors que les innovations numériques sont introduites par le secteur privé, sapant en outre le contrôle des gouvernements sur les processus dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture qui ont un impact direct sur le droit à l'alimentation pour tous.

En ce sens, **le dernier rapport du Groupe d'experts de haut niveau n° 14 fournit un cadre conceptuel solide pour évaluer les « approches innovantes » afin de déterminer** si elles vont vraiment

transformer nos voies vers des systèmes alimentaires durables. Il présente une approche holistique, combinant la production, les moyens de subsistance, le genre, les perspectives socioculturelles, écologiques et politiques pour l'évaluation de ces innovations. La réduction de l'empreinte écologique et la réalisation de la capacité d'agir sont des aspects clés de cette dernière.

- **Changement climatique** : l'analyse ne mentionne pas la perte de biodiversité naturelle et agricole et les impacts sur les espèces critiques telles que les abeilles, les grenouilles et celles qui dépendent des écosystèmes polaires ; le réchauffement des régions polaires et froides aura des impacts à long terme sur les écosystèmes et les bioterritoires. La relation entre l'atténuation, l'adaptation et la résilience est cruciale, mais des liens doivent également être établis avec les établissements humains, par exemple l'expansion urbaine, les méga-cités, etc. qui empiètent sur divers types de bioterritoires/paysages, accaparent des ressources essentielles comme l'eau, modifient les écosystèmes, etc. Ces points sont soulevés dans différentes sections, mais il est important qu'ils soient réunis pour renforcer les liens.
- Tout en abordant **l'expansion inquiétante des systèmes alimentaires globalisés**, avec ses niveaux élevés de concentration des entreprises, le document devrait insister plus la manière dont cette évolution **impacte de plus en plus négativement la production alimentaire à petite et moyenne échelle, qui non seulement nourrit mais offre également des moyens de subsistance, des emplois et des revenus aux communautés rurales et urbaines**. D'autre part, le système alimentaire globalisé favorise également l'homogénéisation des habitudes alimentaires dans le monde entier, ce qui pose de profonds **défis aux identités, aux traditions et au patrimoine culturel**.
- La description de la **concentration croissante dans les chaînes d'approvisionnement agroalimentaire** (3.10) devrait examiner plus en détail les implications pour les régimes alimentaires et établir les liens avec le changement climatique, la perte de biodiversité, le gaspillage alimentaire. L'OMS désigne les aliments ultra-traités comme le principal coupable de l'augmentation de la prévalence de l'obésité dans le monde ; ces aliments sont produits et promus par les plus grands fabricants de produits alimentaires, qui résistent également à un étiquetage clair des produits alimentaires malsains grâce à leur pouvoir de lobbying disproportionné³.
- L'investissement ne doit pas être la seule considération, **mais plus généralement le rôle du secteur public**.
- **Influence des intérêts particuliers dans la formation des connaissances scientifiques sur les effets des systèmes alimentaires sur la santé** : l'intégrité scientifique et la recherche doivent être réaffirmées comme un bien public. Les priorités, les structures et les capacités de recherche doivent être fondamentalement réalignées sur les principes de **l'intérêt public et du bien public**, et sur la nature des défis auxquels nous sommes confrontés (c'est-à-dire les défis transversaux de la durabilité et les risques systémiques). Des mesures spécifiques sont nécessaires pour réduire la dépendance des chercheurs vis-à-vis du financement privé (par exemple, de nouvelles règles concernant les **conflits d'intérêts** dans les revues scientifiques, des initiatives pour financer et mandater la recherche scientifique indépendante et le journalisme indépendant). Différentes formes de recherche impliquant un plus large éventail d'acteurs et de sources de connaissances sont également nécessaires pour rééquilibrer les règles du jeu et remettre en question les cadres de problèmes existants (par exemple, un parti pris vis-à-vis du Nord, des approches qui excluent les impacts sur certaines populations, des approches cloisonnées qui ignorent les effets du lien entre l'alimentation, la santé et l'environnement).
- **Tendances et conséquences en termes de gouvernance alimentaire** : cela pourrait inclure la nature changeante des rôles et responsabilités entre les États, les détenteurs de droits, la reconnaissance croissante des partenariats multipartites comme mode de gouvernance, la faible transposition des principes des Droits humains en matière de participation, de responsabilité, d'obligations externes, de recours ainsi que la faible traduction des rôles du CSA (coordination, convergence, cohérence, adoption et responsabilité). Il n'existe pas de preuves claires ni de convergence des vues sur le fait que les

3 Mark A Lawrence et Phillip I Baker. 2019. *Aliments ultra-traités et effets néfastes sur la santé* BMJ 2019 ; 365 doi : <https://doi.org/10.1136/bmj.l2289> ; PAHO. 2015. *Produits alimentaires et boissons ultra-traités en Amérique latine : Tendances, impact sur l'obésité, implications politiques*. https://www.paho.org/hq/index.php?option=com_contentview=article&id=11153:ultra-processed-food-and-drink-products&Itemid=1969&lang=en

plateformes multipartites apportent des contributions positives à la réalisation du droit à une alimentation adéquate, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, comme l'a reconnu le rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur les partenariats multipartites⁴.

- **Des contextes politiques qui marginalisent davantage les** petits producteurs alimentaires, les populations autochtones, les pêcheurs, les éleveurs, les femmes, les jeunes, la sans-terre et les précaires urbains en situation d'insécurité alimentaire, y compris leurs pratiques et leurs droits. Il faut reconnaître les **causes politiques et économiques** qui créent et/ou perpétuent les structures économiques et sociales qui permettent la pauvreté, la faim et la malnutrition, et qui contribuent à la persistance des inégalités. Il n'est pas fait mention des conséquences de l'occupation militaire/étatique des territoires et des terres, de l'utilisation de la nourriture et des fournitures d'urgence comme armes stratégiques/politiques, ni des expulsions de communautés locales en raison de projets d'infrastructure, de l'agriculture industrielle, d'autres types d'accaparement de terres, etc.
- **Les inégalités sont perpétuées par des politiques** et des structures juridico-réglementaires qui favorisent la redistribution des richesses des populations à faibles revenus vers les populations à revenus élevés, le recul de la réforme agraire, les allègements fiscaux pour les riches et les entreprises, etc. Il convient de mentionner au moins certains des moteurs de la persistance des inégalités.

L'un des mandats du CSA était de mettre en évidence les facteurs affectant la SAN qui n'ont pas été pris en compte jusqu'à présent et qui méritent une plus grande attention dans les Plans de travail pluriannuel. Les tendances « insuffisamment étudiées » ne sont pas identifiées comme telles, de sorte que le présent rapport n'aide pas à orienter les futures contributions du Groupe d'experts de haut niveau. Si chacune des tendances considérées est documentée, la manière dont elles se recoupent et se chevauchent n'est pas expliquée. Par exemple, la gestion des seuils dans l'urgence climatique et la manière dont celle-ci se recoupe avec les moyens de subsistance des petites exploitations agricoles, la dégradation des ressources naturelles, les conflits et les troubles civils, la situation économique fragile et incertaine et la persistance de la faim ne sont pas expliqués⁵.

4. S'appuyant sur les rapports et les analyses du Groupe d'experts de haut niveau dans la littérature générale, le rapport présente plusieurs exemples de voies politiques potentielles pour relever les défis actuels de manière à mettre en place des systèmes alimentaires plus résistants et durables et à impliquer toutes les parties prenantes. Tout au long de l'Avant-Projet v.0, il a été tenté d'indiquer, parfois avec des « bouche-trou », des études de cas spécifiques qui illustreraient les voies à suivre pour parvenir à la SAN à l'aide d'exemples et d'expériences concrètes, en se concentrant sur les six dimensions de la disponibilité, de l'accès, de la stabilité, de l'utilisation, de la capacité d'agir et de la durabilité. Le Groupe d'experts de haut niveau reconnaît que l'éventail des études de cas pourrait être plus complet. L'ensemble des études de cas est-il approprié en termes de dimension choisie et d'équilibre régional ? Pouvez-vous suggérer d'autres études de cas qui pourraient contribuer à enrichir et à renforcer le rapport ? Pensez-vous que les exemples sélectionnés figurent parmi les voies les plus prometteuses pour atteindre les objectifs de la SAN à l'horizon 2030 ? Avez-vous d'autres bonnes pratiques et exemples de politiques et d'interventions qui pourraient accélérer les progrès vers la réalisation des SDG2 dans les six dimensions identifiées ?

Nous reconnaissons et apprécions les exemples mentionnés par le document Avant-Projet v.0 actuel car ils mettent clairement en lumière la manière dont les modèles participatifs et inclusifs, la capacité d'agir, l'agroécologie et l'activisme de base peuvent conduire aux changements structurels nécessaires pour parvenir à une SAN pour tous.

4 HLPE. 2018. Partenariats multipartites pour financer et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre de l'Agenda 2030. Rapport du groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome. <http://www.fao.org/3/ca0156fr/CA0156FR.pdf>

5 Timothy M. Lenton, Johan Rockström, Owen Gaffney, Stefan Rahmstorf, Katherine Richardson, Will Steffen & Hans Joachim Schellnhuber. 2019. Les points de basculement du climat - trop risqués pour qu'on puisse parier contre. La menace croissante de changements climatiques abrupts et irréversibles doit contraindre à une action politique et économique sur les émissions. Nature Vol 575 (28 novembre 2019), pp. 592-595

En ce qui concerne l'étude de cas de Belo Horizonte, il est mentionné qu'au Brésil, « *l'activisme de base a conduit à la création de conseils nationaux de sécurité alimentaire* ». Créé en 1994, le CONSEA ("Conselho Nacional de Segurança Alimentar e Nutricional") a joué un rôle clé dans l'élaboration et le suivi des politiques en matière de santé, d'alimentation et de nutrition. Il était le canal de dialogue entre la société civile, la présidence de la République et les différents secteurs du gouvernement. Le Conseil a été démantelé le 1er janvier 2019 par la mesure provisoire 870/2019, l'un des premiers actes de la présidence de la République. Depuis cette annonce, plusieurs organisations ont protesté contre ce démantèlement. Près de six mois après la fin du CONSEA, la décision du maintien a été prise de réinstaurer le CONSEA un peu plus de trois mois après le « Banquetaço », une mobilisation dans tout le Brésil pour le retour du conseil⁶. Ceci est un exemple parfait de la façon dont « *la mobilisation de la société civile signale que la société n'est pas prête à accepter ni permettre des reculs dans les progrès réalisés ces dernières années* ». D'autre part, cet exemple peut aussi se rapporter à notre point sur la question 3 sur la manière dont les nouveaux contextes politiques font également partie des « nouvelles tendances » qui sapent les efforts visant à réaliser la NSF pour tous et qui, en outre, approfondissent encore les inégalités existantes et entravent la participation des plus marginalisés.

D'autre part, cette dernière section est très faible. Premièrement, la **durabilité et la stabilité** doivent être considérées dans le contexte de TOUTE approche. Deuxièmement, ces « *pistes d'action potentielles* » n'expliquent ni les récits associés, ni la logique et la raison d'être de chaque approche. C'est là que se situe le désaccord. **Si la logique n'est pas claire, ce rapport pourrait laisser à croire que toutes les « voies potentielles » peuvent être suivies en même temps.** En outre, les exemples présentés ne donnent pas suffisamment d'indications sur leur potentiel de transformation, en s'attaquant aux barrières, obstacles et blocages systémiques et en intensifiant les réponses systémiques fondées sur les Droits humains. Ils devraient s'appuyer sur la distinction entre les changements progressifs et les changements transformationnels⁷.

La section :

- Doit se référer aux travaux scientifiques existants et aux données probantes sur les voies de transformation ;
- Ne peut se limiter au contexte national ou local, le cadre international présente des obstacles à la transformation des systèmes alimentaires ;
- Doit faire référence aux voies qui combinent à la fois des stratégies d'augmentation et de réduction d'échelle ; et
- Doit accorder plus d'attention aux perspectives territoriales dans la transformation des systèmes alimentaires, en rapprochant concrètement les inégalités, les préoccupations environnementales et le développement économique.

En outre, en tant que MSC, nous pensons que bien que ces exemples mettent en lumière les « Bonnes pratiques », **la construction d'un nouveau processus narratif mondial ne devrait pas s'appuyer et s'appuyer uniquement sur ces exemples** car ils se réfèrent généralement à des contextes spécifiques et examinent les succès sans s'attaquer aux causes profondes des problèmes. Les recommandations devraient plutôt se pencher sur les défis et combler les lacunes politiques actuelles afin d'ouvrir des voies véritablement transformatrices vers des systèmes alimentaires durables pour tous.

Les priorités en matière de nutrition doivent être examinées dans le cadre d'un espace politique plus large de réduction de la pauvreté et de politique sociale et économique afin d'identifier les priorités politiques qui s'attaquent aux causes structurelles sous-jacentes. L'évaluation doit impliquer la participation

6 Aliança pela Alimentação Adequada e Saudável. 2019. "Quase seis meses após sua extinção, Consea volta a existir", "Veja como foi o Banquetaço que tomou 40 cidades do país em defesa do Consea". <https://alimentacaosaudavel.org.br/veja-como-foi-o-banquetaco-que-tomou-40-cidades-do-pais/5112/>, <https://alimentacaosaudavel.org.br/consea-volta-a-existir/5442/>

7 HLPE. 2019. *Approches agroécologiques et autres approches innovantes pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition*. Rapport du groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome. www.fao.org/agroecology/database/detail/fr/c/1242143/

significative des communautés les plus touchées par la faim et la malnutrition et commencer par les réalités auxquelles les gens sont confrontés quotidiennement.

5. *Y a-t-il des omissions ou des lacunes importantes dans l'Avant-Projet v.0 ? Les sujets sont-ils sous- ou sur-représentés par rapport à leur importance ? Y a-t-il des faits ou des déclarations redondantes qui pourraient être éliminés du l'Avant-Projet v.0 (en particulier si l'on considère la demande du CSA pour un rapport concis) ? Y a-t-il des faits ou des conclusions réfutés, douteux ou des affirmations sans fondement probant ? Si l'un de ces éléments pose problème, veuillez nous en faire part, preuves à l'appui.*

D'une manière générale, les points clés suivants doivent être renforcés tout au long du document :

- Il y a un manque général d'attention et de compréhension de la question des Droits humains.
- L'agroécologie n'est pas présentée comme une voie politique pouvant servir des objectifs multifonctionnels et faire progresser les sociétés dans toutes les dimensions énoncées dans la SAN. C'est la voie est la plus prometteuse que les rapports du Groupe d'experts de haut niveau ont déterminée à ce jour, et ses avantages sont bien résumés par l'IPES-Food (2016). Le rapport ne répond pas au besoin actuel s'il ne montre pas comment certaines voies sont supérieures à d'autres, dans la logique de la « nouvelle réflexion » sur la SAN. Conclure qu'il existe « un certain nombre d'exemples concrets d'initiatives ... qui sont conformes aux recommandations du CSA » est tout simplement insuffisant.
- Le projet fait référence aux petits agriculteurs, mais tous les agriculteurs ne sont pas propriétaires de leurs terres. Beaucoup d'entre eux sont des travailleurs salariés (saisonniers, migrants, etc.). La référence aux travailleurs agricoles devrait être incluse.
- Il est important de nommer les principaux facteurs de fragilité économique persistante, tels que :
 - Comment le modèle de production de la chaîne de valeur mondiale (CVM) a sapé les revenus des travailleurs et la sécurité de l'emploi - une grande partie du travail/emploi dans les secteurs manufacturier, agricole et des services est devenue plus précaire. Le projet ne mentionne pas les conditions de travail des agriculteurs/travailleurs ainsi que leurs salaires. Idéalement, les salaires devraient être supérieurs au salaire minimum, mais en réalité, ils sont bien inférieurs à ce dernier.
 - L'incapacité des gouvernements à réguler efficacement le capital financier et l'expansion des marchés financiers
 - Les subventions directes et indirectes qui vont aux grands capitaux (sociétés) et qui leur permettent de concentrer la richesse sans accompagner les gains de l'économie réelle.